

Etaient présents : Albouy P - Bardou G - Bedos D - Bonvalet D - Cazenave M - Descouens MS - Guilhaumon JM - Jaffuel C-

Le Bel J - Marza I - Revel M - Usache P

Procuration : Bouillé A à Jaffuel C

Absents : Martin R - Roncin D

Secrétaire de séance : Descouens MS

Vote du procès verbal du conseil municipal du 28 novembre 2019

Monsieur le Maire soumet au vote le procès verbal du conseil municipal du 28 novembre 2019. Le PV est voté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 - Autorisation pour le mandatement des dépenses d'investissement de la COMMUNE avant le vote du budget 2020

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2020 jusqu'à l'adoption du budget de la commune 2020 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2019.

Vote : unanimité

2 – Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes pour le carnaval

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 800.00 € au Comité des Fêtes "La Neffiesta" pour la fanfare pour le carnaval du 4 avril 2020 en partenariat avec les Ecureuils, le Royaume des neuf fiefs, Le Petit Soleil de Seilhan, le Football Club de Neffies et les Séniors.

Vote : unanimité

3 - Participation de la commune pour les voyages scolaires des enfants de Neffies en Angleterre, en Espagne, en Italie organisés par le collège de Roujan

Comme les années précédentes, le collège de Roujan organise un voyage en Angleterre, en Espagne et en Italie et a demandé une participation financière pour les enfants de Neffies à la commune. Monsieur le Maire propose une participation de 70 € pour les 8 enfants participant à ces voyages (2 en Angleterre, 2 en Espagne, 4 en Italie) soit un total de 560.00 €.

Vote unanimité

4 - Autorisation de défense au Tribunal Administratif

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une administrée a déposé deux requêtes auprès du tribunal administratif de Montpellier contre la commune. Il demande au conseil l'autorisation de désigner le cabinet d'avocats la SCP MARGALL D'ALBENAS pour défendre la commune.

Vote unanimité

Monsieur le Maire fait le point sur le PLU. L'étude hydraulique a été adressée au service des risques et il n'y a pas de réponse pour l'instant. Il y a interdiction de construction dans la bande de 20 m de part et d'autre des ruisseaux non cartographiés au PPRI.

5 - Renouvellement de la convention médecine préventive avec le Centre de Gestion de l'Hérault

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler la convention Médecine Préventive pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2020 avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault pour les visites médicales des agents.

Vote unanimité

6 - Cession de terrain Avenue de la Gare

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que dans le cadre d'un alignement Avenue de la Gare et des travaux de l'entrée Route De Roujan, des administrés ont donné leur accord à la commune pour céder à l'euro symbolique une partie de leur parcelle pour régularisation. Un acte notarié sera effectué à la charge de la commune.

Vote unanimité

7 – Règlement des heures supplémentaires aux agents

Monsieur le Maire propose au conseil de rémunérer les agents effectuant des heures supplémentaires de manière occasionnelle (surcroît d'activité, absence du personnel pour maladie et congé, réunions de travail) au tarif suivant : augmentation de 25 % du taux horaire pour les quatorze premières heures et 27% du taux horaire pour les heures suivantes avec un maximum de 25 heures par mois.

Vote unanimité

8 – Régime indemnitaire des agents pour 2020 (RIFSEEP)

Monsieur le Maire propose au conseil de reconduire les primes de l'année 2019 pour 2020 pour les agents titulaires, en rajoutant une prime de fin d'année pour les contractuels (3 agents de l'Alp et 1 au service technique).

Vote unanimité

9 – Prime aux agents recenseurs et coordonnateur communal

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une prime de 100.00 € aux 3 agents recenseurs qui ont fait le repérage de leur tournée avant le recensement sans rémunération et 100.00 € au coordonnateur communal,

Vote unanimité.

10 – Création d'un poste d'adjoint technique

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1er mars 2020.

Vote unanimité.

QUESTION DIVERSE

1- Vente de cinq logements locatifs Résidence "Les Arbousiers"

Monsieur le Maire informe le conseil que l'Office Public de l'Habitat du Département de l'Hérault (OPH) a décidé la vente de cinq logements locatifs Résidence "Les Arbousiers", afin de permettre aux locataires l'accession à la propriété et demande l'avis de la commune.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la mise en vente de ces 5 logements.

Vote unanimité

INFORMATIONS

- Pétition à la boulangerie

Une pétition a été lancée à la boulangerie pour dénoncer l'interdiction de stationner devant la boulangerie et la verbalisation du policier municipal. Monsieur le Maire a pris contact avec la police municipale qui lui a informé qu'il n'avait pas mis de PV pour le stationnement devant la boulangerie, et lui a demandé de faire de la prévention plutôt que de la répression.

- Programme des manifestations

Le repas offert aux anciens par la commune aura lieu le samedi 15 février 2020. La course de côte aura lieu le dimanche 8 mars 2020.

- Point sur les finances de la commune

Monsieur Bedos fait le point sur les finances de la commune. Les finances sont saines : pour 2019, un excédent de 335 813.64 € en fonctionnement et un excédent de 441 757.42 € en investissement, 763 000 € en trésorerie. La commune rembourse 3 prêts : 2 s'achèveront lors du prochain mandat, un en 2023 et l'autre en 2026.

- Commission culture et patrimoine

Madame Descouens demande au conseil son avis : en période électorale il est proposé au conseil que l'excursion programmée par la commission culture et patrimoine aux Aires de Lamalou le 14 ou 21 mars soit prise en charge par l'association Gymnastique - Marche présidée par Jeanne Estéban. Le conseil donne son accord et Madame Decouens le remercie.

Monsieur Bedos remercie Jean-Marie Guilhaumon pour son investissement total durant tout son mandat. Le conseil et le public se lèvent et applaudissent Monsieur Guilhaumon.

Le Conseil est clos à 19h00.